



Les procédés alternatifs vendus sur Internet, comme la gouttière, ne sont pas sans risque. © SHUTTERSTOCK

Les dangers du "sourire hollywoodien"

SOCIÉTÉ

Les procédés alternatifs pour le blanchiment dentaire sont nombreux sur Internet mais peuvent entraîner de graves complications.

Le blanchiment des dents est une pratique qui a toujours été prisée dans notre société. Mais la quête du "sourire hollywoodien" n'est pas sans risque. Les tarifs en vigueur chez les professionnels des soins bucco-dentaires sont élevés et peuvent dissuader des patients, qui vont alors se tourner vers des méthodes alternatives sur Internet.

Plusieurs raisons peuvent motiver le recours à ce type de soin dentaire. Il peut s'agir d'une coloration anormale due à la consommation répétée de certains aliments ou du tabac mais plus généralement, il s'agit d'un souci d'amélioration esthétique. Mais gare aux excès et aux produits vendus sur Internet. L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé a d'ailleurs mis en évidence un certain nombre de risques liés au blanchiment dentaire.

"Cela fait 20 ou 30 ans que les gens font des traitements de blanchiment dentaire. Le plus souvent, c'est pour des raisons esthétiques, pour correspondre aux standards sociaux. Les gens ont toujours rêvé d'avoir des dents blanches. Tout le monde

entretient ce rêve d'avoir un sourire éclatant", explique Marc Nacar, dentiste, administrateur et président honoraire de la société de médecine dentaire. "Parmi les possibilités, il y a les procédés proposés chez les professionnels et d'autres qui existent sur Internet."

Le risque ? Des lésions irréversibles comme des dents nécrosées.

Lors de chaque blanchiment dentaire, il convient de tout d'abord procéder à un diagnostic que seul un spécialiste peut réaliser. Sans diagnostic, des risques de lésions irréversibles comme une nécrose de la dent ou de la gencive sont à craindre. "Seul un hygiéniste bucco-dentaire peut poser ce diagnostic. Le problème avec les produits vendus sur Internet, c'est que les gens ignorent si leurs dents peuvent subir un traitement. Ils vont alors le faire sans connaissance de cause et risquer des problèmes. Il y a tout d'abord le risque que cela ne fonctionne pas car leurs dents ne sont pas nettoyées ou détartrées, et c'est alors de l'argent jeté par la fenê-

tre, ou bien ils peuvent ressentir des douleurs à cause de caries ou de problème de santé bucco-dentaire pour lesquels le blanchiment n'est pas indiqué", poursuit Marc Nacar.

Le "procédé au fauteuil" est dès lors le plus efficace et sans danger pour le patient. "Soit on fait un blanchiment de dents durant 1h30 pour avoir un résultat rapide mais qui restera pas dans le temps, tandis que pour un résultat dans la durée, il convient d'apposer des gouttières sur l'extérieur des dents à l'intérieur desquelles on met un gel durant 10 jours à trois semaines. Cette technique apporte le meilleur résultat", poursuit-il.

Mais ces techniques ont un coût qui peut dissuader certains patients. Ils vont alors se rediriger vers Internet, d'autant que les "bars à sourire", où le blanchiment dentaire est réalisé par des personnes qui n'ont pas l'expertise suffisante, sont interdits par la loi. "Toutes sortes de produits sont vendus sur Internet dont certains qui sont interdits en Europe. Les produits autorisés en Europe sont limités à 6% de peroxyde d'hydrogène, mais on peut aussi en trouver qui proviennent des États-Unis ou d'Asie avec un taux supérieur à 35%. Ceux-là peuvent brûler les gencives, provoquer des lésions irréversibles comme des nécroses dentaires et gingivales", conclut Marc Nacar.

Arnaud Fort